

## Cadre Appel à Projets – FR Agorantic

Projets *Blancs*

Année 2026

### Calendrier

24 mars 2025	Lancement de l'appel à projet
12 mai 2025	Date limite pour l'envoi des projets
26 juin 2025	Validation en CS
7 juillet 2025	Annonce des projets financés
Janvier 2026	Débloqué des fonds

### Soumission des projets

Vos projets devront être envoyés à l'adresse suivante : [fr-agorantic@univ-avignon.fr](mailto:fr-agorantic@univ-avignon.fr)

Ils seront transmis au moyen du fichier joint au format PDF, nommés : **ACRONYME-AAP-blc-Agorantic-2026.pdf**, où ACRONYME doit être remplacé par l'acronyme du projet.

### Contexte

Comme levier de sa politique scientifique, la FR Agorantic met en place, sur la dotation d'Avignon Université et du CNRS, un appel à projets « blanc », pour aider des projets dans leur phase initiale. Ces projets seront destinés à répondre à une problématique et/ou à explorer une méthodologie originale dans un cadre interdisciplinaire.

### Éligibilité

- Le porteur principal du projet doit être **rattaché à un laboratoire membre d'Agorantic**.
- Le projet doit associer **au moins 2 laboratoires** couvrant des **champs disciplinaires différents**, et dont **au moins l'un est membre de la FR**.

**Durée des projets** : 1 an

**Montant maximum alloué** : 8 000 €

**Dépenses éligibles** : (fonctionnement) : prise en charge de prestations, gratification de stagiaires, missions et achat de logiciels et de petits matériels, réunions.

**Dépenses non éligibles** : investissement/équipement (supérieur à 600€), documentation (abonnement revues), organisation de journées d'études (fait l'objet d'un appel à projet dédié). **Attention, il n'est plus possible de rémunérer du personnel contractuel sur les fonds des appels à projet.**

**NB** : si le projet soumis fait suite à un projet précédemment financé par Agorantic, vous devez présenter les évolutions du projet et justifier la nouvelle demande.

**Important** : Les sommes attribuées feront l'objet d'un transfert au laboratoire AU porteur principal du projet (à indiquer) et devront impérativement être **dépensées avant le 15 décembre 2026**.

#### Critères d'évaluation

- **la qualité scientifique** et la clarté du projet (problématique, méthodologie, résultats attendus ...)
- la dimension **exploratoire** du projet et son caractère **innovant** ;
- sa dimension **interdisciplinaire** (au minimum 2 laboratoires de disciplines différentes dont un membre de la FR Agorantic doivent être associés) ;
- la pertinence et la richesse des **partenariats** en cours ou à venir (collectivité territoriale, établissement culturel, entreprise etc. dans la région PACA, en France ou à l'étranger...) et l'adéquation des moyens demandés avec la réalisation du projet ;
- la capacité du projet à postuler par la suite à un **financement extérieur** (Région, ANR, Europe...)
- inscription du projet dans une démarche de **science ouverte**.

Les porteurs de projets financés prennent les engagements suivants :

1. **Fournir un bref rapport** à l'issue du projet ;
2. **Effectuer une présentation orale** de leurs résultats au cours de l'année suivant la fin du projet (journées hors les murs, séminaire, symposium...)
3. **Identifier explicitement la FR Agorantic comme financeur**, à la fois dans les **publications** issues du travail (section *Remerciements* ou *Acknowledgements*) et dans les champs prévus à cet effet lors de la déclaration sur la **plateforme HAL**.

Pour tout complément d'information : contactez [fr-agorantic@univ-avignon.fr](mailto:fr-agorantic@univ-avignon.fr)